

Madame Hubert  
Avez-vous la bonté de lui vouloir  
aller chercher un tableau qui se trouve  
Près du Musée je suis de la place Royale  
vous n'avez qu'à remettre ce papier  
et montrer le photographique; qu'il y a  
il ne le connaîtrait pas, et si vous  
connaîtiez quelqu'un qui viendrait ce  
tableau lui demander il ne vendrait  
pas me la rapporter sentant que il fera  
leur attention car c'est un ancien tableau.

Je vous remercie d'avance et présente  
mes amitiés à Hubert ainsi qu'à  
toute la famille  
A Jacquemin

N'oubliez pas de recommander  
qui nous serviront leur attention  
car il m'en faudrait s'il venait  
quelqu'un - faire

# Entreprise Générale de Peintures en Bâtiments

---

L. JACQUEMIN

9, RUE VIEILLE-XHAVÉE, 9

VERVIERS

PEINTURES & DÉCORS

MARBRES, BOIS

PAPIERS PEINTS. — INCRUSTA

VERVIERS, LE

11 Juillet

1912

139

Prise de remettre au porteur le subseau  
appartenant à L. Jacquemin. S. de D. 11

MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 27 juin 1912.

N<sup>o</sup> 34190.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.



Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation en vue de son entrée dans les collections du musée un tableau de Mr. Auguste Donnay, la FUIITE EN EGYPTE.

Je vous prie, en cas d'agrément, de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour le placement de cette oeuvre dans les galeries.

Agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J juillet 1912  
Broussier le ministre

Comme suite à votre lettre du 27...  
Nous avons l'honneur de vous faire connaître que  
votre Collège a émis un avis défavorable à l'entrée  
dans les collections du musée du tableau de  
Mr Auguste Donnay : Fuite en Egypte qui parvient  
l'objet de cette lettre. Veuillez nous faire connaître  
comme suite si vous pouvez restituer cette toile à  
votre administration des Beaux Arts et agréer  
le ministre l'an

le secrétaire

le Pré.

A la Commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture.

1912  
5212/1110

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 8 JUILLET 1912.

Sont présents : M. Beernaert, président, Comte de Lalaing, baron Lambert, Cardon, De Vriendt, Hulin, Lagae, Mellery, Verhaeren, A.-J. Wauters, Fierens-Gevaert, secrétaire. M. le Marquis de Beauafort se fait excuser. Le procès verbal de la séance du 8 juillet est lu et approuvé. ....

La Commission directrice émet un avis défavorable à l'entrée dans les collections du Musée d'une suite en Egypte d'Aug. Donnay, faisant l'objet d'une lettre ministérielle du 27 juin . . . . .

La séance est levée à 3 1/2 heures.

Le Secrétaire  
(s) FIERENS-GEVAERT.

Le Président,  
(s) BEERNAERT.

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 10 juillet 1912.....191

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 5212-110

ANNEXE

Monsieur le Ministre

*expédié le 13-7-12*

Prière de rappeler, dans la réponse, la date  
et le numéro de la présente.

Comme suite à votre lettre du 27 juin n° 34190, nous  
avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège  
a émis un avis défavorable à l'entrée dans les collections  
du Musée du tableau de M. Auguste Donnay : Fuite en Egypte  
~~qui faisait l'objet de cette lettre.~~ Veuillez nous faire  
connaître si nous pouvons restituer cette toile à votre  
administration des Beaux-Arts et agréez, Monsieur le  
Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président

*A* Monsieur Poulet.....

Ministre des Sciences et des Arts.....

Société Anonyme des anciens établissements de

• F. MOMMEN •

Téléphone 1947

• Rue de la Charité 37.

Bryxelles



FABRIQUE

DE

Couleurs .  
Toiles ~ .  
Panneaux  
Vernis - .  
Etc.

Le 20 Novembre 1912

Reçu de la Commission  
des Musées Royaux de  
Peinture et de Sculpture

un tableau de Donnay  
un tableau de Verstraete  
un tableau de De Goyse de Vigniques  
deux dessins de Loosop.

Ces œuvres doivent être transportées  
au Ministère des Sciences et des  
Arts, 1 rue Beyle à Bruxelles.

F. Mommen